M. Lutz donne lecture de la communication suivante :

Un dernier mot sur la valeur spécifique du *Vicia serratifolia* Jacquin,

PAR M. D. CLOS.

Dans une Note afférente à ce sujet, parue en 1898 au tome XLV, p. 380, de ce Bulletin, après avoir rappelé la part des auteurs de la *Flore française*, Lamarck et de Candolle, dans cette question, t. IV, p. 597, j'omis de signaler : que la description par de Candolle du prétendu *Vicia narbonensis* a également porté sur le *V. serratifolia* Jacq., qui, pour lui, n'en différait pas alors spécifiquement, car il écrit à la suite : « varie à feuilles supérieures dentées en scie, stipules incisées-dentées (*V. serratifolia* Jacq.) », et l'auteur n'attribue d'habitat spécial ni à l'un ni à l'autre, ajoutant à propos de celui-ci : « Lorsqu'on le cultive, ses stipules prennent la forme de fer de flèche et les folioles deviennent très entières, ce qui constitue la variété ». Mais, en 1815, au tome V ou volume VI, p. 581, il modifie ainsi sa première opinion : « Le *V. serratifolia* Jacq., que j'avais réuni à cette espèce comme simple variété, forme une espèce bien prononcée par ses folioles dentées en scie, et qui se conserve par la culture. »

En 1832, L. Reichenbach ne se borne pas à distinguer ces deux espèces; il en joint une troisième, créée par lui, le *V. heterophylla*[1], et adoptée aussi par Mutel qui les décrit toutes trois[2]. Mais, dès 1822, Presl dénommait ainsi et décrivait[3] une tout autre espèce de Vesce du midi de la France, qu'ont acceptée les principaux classificateurs français comme ayant droit de priorité.

A notre époque deux importants ouvrages généraux sur la *Flore de France* sont en voie de publication, l'un sous ce dernier titre, dont le tome V, par M. G. Rouy, qui se déclare seul auteur de ce volume, comprenant les Papilionacées, a paru, en 1898, la

1. *Flora german. excurs.*, p. 531, N° 3425.
2. *Flore franç.*, t. I (1834), p. 303.
3. *Deliciæ Prag.*, p. 37.

même année que ma première Note sur les deux *Vicia*; l'autre, la *Flore descriptive et illustrée de la France*, par M. l'abbé COSTE, dont le tome I[er] renfermant les *Vicia* est de 1901; mais ce floriste n'a pas cru devoir tenir compte de mon interprétation du *V. serratifolia*, écrivant, p. 385, à la suite de sa description du *V. narbonensis* L. : « varie à folioles supérieures dentées en scie; stipules incisées-dentées (*V. serratifolia* Jacq.) ».

M. ROUY, qui n'admet aussi que le *V. narbonensis* L. pour espèce, lui rapporte[1] deux variétés, l'une β. *heterophylla* Rouy (*V. heterophylla* Rchb.), l'autre γ. *serratifolia* Koch.

Cependant, dès 1840, BOREAU, traitant de la végétation de la France centrale, proclamait, le premier, d'après les découvertes du D[r] Causse, l'*indigénat* du *V. serratifolia* Jacq. en diverses stations du département de l'Allier, les faisant suivre de la notation R R., mais en affirmant aussi la *validité* spécifique de cette Vesce, opinion qu'il corroborait dans sa troisième édition de la *Flore du centre de la France* (1857, p. 175).

Cet ouvrage suscita à bon droit partout de nouvelles recherches en ce sens dans notre Sud-Ouest et rallia à l'opinion de l'auteur celle des floristes ARRONDEAU, NOULET, LECOQ, LAMOTTE, DE MARTRIN-DONOS, LLOYD, LLOYD et FOUCAUD, LE GRAND, BRAS, RODET et BAILLET, GUSTAVE et HÉRIBAUD-JOSEPH, LORET et BARANDON, COSSON et GERMAIN, BONNET, etc., dont chacun paraît avoir vu la plante à l'état spontané et lui assigne un habitat spécial, suivis à l'étranger par BOISSIER, GUSSONE, COLLA, REICHENBACH.

Toutefois, l'opinion de J. KOCH, qui, dans sa troisième édition de son *Synopsis Floræ germanicæ*, 1843, réduit le *V. serratifolia* Jacq. au rang de variété, a trouvé de nombreux adeptes, indépendamment des deux auteurs cités plus haut, de Flores de France, dans GRENIER et GODRON, WILLKOMM et LANGE. Ma conviction en faveur de l'opinion contraire me fera pardonner, j'espère, mon insistance à la défendre.

Le *V. serratifolia* Jacq., indépendamment de ses dentelures foliolaires et stipulaires, est caractérisé par un plus grand nombre de folioles aux feuilles (6-8, au lieu de 4 chez le *V. narbonensis* L.); par les stipules arrondies et souvent tachées, non semi-sagittées; par des vrilles plus longues qu'elles et plus

1. Dans sa *Flore de France*, V, p. 221.

rameuses; par les pédoncules axillaires plus allongés et divisés, émettant 4 6 fleurs, au lieu d'une ou deux; par la *glabréité* des gousses aux deux faces, le *V. narbonensis* les ayant poilues et ces poils étant bulbeux à la base; par ses deux sutures à poils dentiformes; par des graines plus petites, ovoïdes aplaties, avec un hile généralement d'un beau blanc. Où trouver un tel ensemble de caractères spécifiques dissemblables? J'ajoute que le *facies* propre à chaque espèce diffère dès l'état jeune et se maintient durant tout le cours de leur végétation, que je ne les vois jamais se modifier par la culture ou l'hybridation naturelle et offrir des types intermédiaires, bien qu'elles soient cultivées côte à côte depuis nombre d'années dans l'École de botanique de Toulouse; qu'on ne rencontre jamais à l'état spontané dans notre Sud-Ouest, en dehors de la Provence et du Languedoc, que le *V. serratifolia*, à l'apparence plus robuste, aux folioles plus développées d'un vert plus sombre, plus fermes et aux nervures plus accusées.

On cite en France, en dehors de Montpellier[1] et des départements des Pyrénées-Orientales[2], du Gard[3] et de la Charente-Inférieure[4], assez peu de localités où croissent les deux espèces à la fois.

Bien que la confusion qui a régné et qui règne encore, afférente à ces deux Vesces, ne permette pas toujours une précision absolue dans la mention des stations propres à chacune, on pourrait porter à près de vingt, d'après les citations empruntées aux auteurs de Flores, celles du *V. serratifolia*. Voici la plupart d'entre elles par départements avec désignation des auteurs :

Pyrénées-Orientales. — Gaston Gautier;

Haute-Garonne. — Arrondeau, Noulet, Dr D. Clos;

1. LORET et BARRANDON. *Flore de Montp.*, I, 188 (1876), où chacune d'elles est indiquée RR, avec 4 ou 5 localités spéciales.

2. G. GAUTIER. *Catal rais.*, où ne figure que l'espèce *V. narbonensis*, RR, le *V. serratifolia* étant tenu pour variété R. (1898), p. 154, 2 localités citées.

3. DE POUZOLZ. *Flore du Gard* (1858), p. 268, même interprétation et 3 localités citées.

4. J. LLOYD et J. FOUCAUD. *Flore de l'Ouest*, 4e édit. (1886), p. 108 : Les deux espèces dans la Charente-Inférieure, près Breuil (Foucaud), le *V. serratifolia*, en outre, dans les Deux-Sèvres et dans la Vendée, et le *V. narbonensis* dans la Gironde.

Tarn. — Doumenjou, Dr D. Clos, de Martrin-Donos;
Hérault. — Loret et Barrandon;
Gard. — De Pouzolz;
Aveyron. — Dr Bras;
Tarn-et-Garonne. — De Saint-Amans (sub *narbonense*), Debeaux;
Lot. — Malvesin, Puel (sub *narb.*);
Cantal. *Puy-de-Dôme*. } Lecoq, Lamotte, Gustave et Héribaud-Joseph;
Allier. — Boreau;
Charente. *Charente-Inférieure*. *Deux-Sèvres*. *Maine-et-Loire* *Vendée*. } Lloyd et Foucaud[1].
Eure-et-Loir. — Cosson et Germain, Ed. Bonnet (à Yon près Dreux);
Corse. — Reverchon, Rouy.

Que d'étapes parcourues par la phytographie depuis que DE CANDOLLE en 1815, changeant d'opinion, sanctionnait la validité spécifique du *Vicia serratifolia* Jacq. *de Hongrie*, ajoutant : « elle croît dans la vallée de Patonera et à Calureto près Turin (Balb.), *mais je ne crois pas qu'elle ait été trouvée en France* »[2].

La parole est donnée à M. Hua pour la communication qui suit :

Omphalogonus calophyllus Baillon et *Periploca nigrescens* Afzelius,

PAR M. HENRI HUA.

Le genre *Omphalogonus* fut créé par BAILLON en 1889[3], pour une Asclépiadacée de Zanzibar, dont un maigre échantillon, récolté par BOIVIN en avril 1848, se trouvait dans l'herbier du

1. *Flore de l'Ouest*, 4e éd., 108.
2. (*Flore franç.*, t. V, p. 581).
3. *Bull. de la Soc. Linnéenne de Paris* (1889), p. 812.